



À Boissy-Saint-Léger, le 18 juin 2024

Communiqué de presse

La Ville de Boissy-Saint-Léger et Intermarché garantissent la continuité du service avec un nouveau programme de livraison gratuite

La Ville de Boissy-Saint-Léger informe ses habitants que le groupe Intermarché a récemment acquis le supermarché local, anciennement détenu par Casino, dans le cadre de son rachat de 294 magasins en France. Conformément aux engagements pris par Casino, Intermarché assure la continuité commerciale du magasin.

Lors de la reprise, Intermarché a constaté que les locaux étaient vétustes et nécessitaient des travaux importants de remise aux normes. Ces travaux, indispensables pour garantir la sécurité et la qualité du service, vont nécessiter une période de fermeture prolongée du magasin.

Afin de minimiser l'impact de cette fermeture sur les habitants, la Ville de Boissy-Saint-Léger, en collaboration avec Intermarché et la Sadev 94, a mis en place une solution efficace pour garantir l'accès aux produits de première nécessité. Un service de livraison gratuite à domicile à partir de 40 € d'achat a été instauré. Les habitants peuvent passer leurs commandes via l'application Intermarché, le site internet www.intermarche.com, ou par téléphone au **09 78 36 39 72**.

Régis Charbonnier, Maire de Boissy-Saint-Léger, déclare : « *nous comprenons l'importance de ce supermarché pour nos concitoyens. C'est pourquoi, avec Intermarché, nous avons travaillé sans relâche pour mettre en place ce service de livraison gratuite. Notre priorité est de garantir que chaque habitant, particulièrement les plus vulnérables, ait un accès facile et continu aux produits essentiels durant les travaux.* ».

Pour les habitants nécessitant une assistance particulière, tels que les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, celles n'ayant pas accès à Internet, ou en situation de fragilité, un soutien personnalisé sera fourni grâce à un partenariat entre Intermarché et l'association BASE 94. Un accompagnement spécifique pour passer les commandes sera également disponible à la Boissyclerie, située au 2 Rue Jacques Prévert, 94470 Boissy-Saint-Léger :

- **Mardi : 9h30 - 11h30**
- **Mercredi : 17h00 - 18h30**
- **Jeudi : 10h30 - 12h00 et 17h00 - 18h30.**

La Ville de Boissy-Saint-Léger remercie ses habitants pour leur compréhension et leur patience durant cette période de transition.
